

Déclaration au directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir le 04 avril 2019

Monsieur le Directeur,

Le CTL prévu aujourd'hui 4 avril 2019 ne se tiendra pas en première convocation. Nous ne pouvons pas faire comme si rien ne s'était passé hier à Toulouse mais nous y reviendrons.

Le grand débat voulu par le Président de la République à la suite de la mobilisation des « gilets jaunes » s'achève. D'ores et déjà, la présence des services publics apparaît partout comme une préoccupation majeure.

Les agents des finances publiques, fonctionnaires et surtout citoyens, sont mobilisés sur tout le territoire contre le projet de restructuration de la DGFIP.

La preuve en chiffres en Eure et Loir : 43 % des agents étaient en grève le 14 mars et près de 30 % le 28.

Nous ne sommes pas opposés à l'évolution de notre administration mais à une énième réforme qui œuvre désormais ouvertement à son démantèlement.

Les agents dénoncent également la casse du statut de la fonction publique, seul à même de garantir l'indépendance des fonctionnaires à l'égard des pressions politiques, financières et de plus en plus fréquemment, de l'arbitraire hiérarchique.

Nous continuerons la lutte par tous les moyens à notre disposition.

Ce combat est juste et légitime. Il va à l'encontre de celles et ceux qui au nom de l'idéologie néolibérale, veulent voir disparaître l'État, garant de la cohésion sociale.

Le recul des services publics ouvre en effet de nouveaux marchés, forts lucratifs pour celles et ceux qui proposeront des prestations, toujours plus chères, bien souvent de moindre qualité, et réservées aux seuls qui pourront se les offrir.

Le rapport sur l'externalisation des services publics, remis par la société Webhelp à Gérald Darmanin la semaine passée en est une parfaite illustration.

Qui sont ceux qui attendent avec impatience la disparition de notre administration ? Des anciens hauts-fonctionnaires issus de notre ministère, des hauts-fonctionnaires en poste qui attendent l'opportunité de rejoindre le secteur privé, d'anciens membres de cabinets ministériels passés par Bercy ou l'Élysée... Nous les connaissons. Ils ne se cachent d'ailleurs nullement.

Nous avons appris lundi la procédure diligentée par le directeur des finances publiques de Haute-Garonne à l'encontre de nos camarades syndicalistes et des agents ayant participé à des blocages de centres des finances publiques durant les dernières semaines pour dénoncer leur fermeture.

40 d'entre eux ont été convoqués mercredi 3 avril devant le tribunal administratif à l'occasion d'un référé visant à obtenir l'évacuation des piquets de grève par la force et ce, alors même que les assemblées générales démocratiques n'avaient pas prévu de blocage cette semaine.

Le directeur a osé demandé une astreinte de 1000 € par jour de blocage et par agent !

Cette procédure est inédite. Le recours à la force n'a en effet, dans ce cadre, pas besoin d'être

autorisé par un tribunal. Elle vise simplement à intimider celles et ceux qui refusent de se résigner et constitue une nouvelle illustration de la répression du mouvement social et syndical déjà initiée par ce gouvernement. Elle se poursuit jusque dans nos rangs... Enfin dans les vôtres. Car nous n'avons rien à voir avec ce fantoche.

Cette procédure est stupide. Quelle hauteur de vue de ce directeur ! Elle va renforcer la détermination de nos camarades. Le directeur de Haute-Garonne peut préparer ses valises. Car enfin comment compte-t-il encore se déplacer dans les services après avoir menacé nos camarades ? D'ores et déjà, sa boîte mail déborde des nombreux témoignages de sympathie qui affluent de toute la France...

Non Monsieur le Président, les agents et leurs représentants ne céderont pas face aux manœuvres et provocations grossières.

Car enfin quel est le crime de nos camarades ?

Défendre un service public de qualité, défendre nos missions, défendre nos implantations, défendre nos emplois...

Un devoir qui devrait d'abord revenir au directeur général et à son équipe. Mais qu'ils ont depuis longtemps abandonné, obnubilés par leur intérêt financier bien compris et par le service zélé de politiques cyniques qui ont décidé la destruction des services publics.

Revenons sur la géographie revisitée.

Le calendrier que vous aviez annoncé lundi 25 mars lors de la réunion des chefs de service risque d'être à nouveau bouleversé. Comme vous le savez le ministre des comptes publics a reçu nos représentants le 27 mars et a accepté l'ouverture d'un cycle de négociation sur le périmètre des missions de la DGFIP et sur la géographie revisitée. Les concertations locales sont donc suspendues dans l'attente de la lettre de cadrage et des discussions nationales.

Rien n'a en revanche été accepté sur la rémunération.

Nous avons fait les comptes et l'addition s'annonce salée pour les agents. L'absence d'évolution du point d'indice à due concurrence de l'inflation impacte lourdement leur pouvoir d'achat.

Sur la période 1998-2018, les agents de catégorie C ont perdu 110 € par mois ; les cadres B 310 € et les cadres A, inspecteurs 542 € par mois...

La résignation des agents cède le pas à la colère ! Les élus locaux informés nous sollicitent et nous rejoignent.

Soyez assurés que nous allons tout mettre en œuvre pour préserver notre réseau, avec ou sans vous...

Le service public n'appartient pas à l'administration, pas plus qu'à ceux qui occupent et instrumentalisent temporairement le pouvoir. Il appartient aux usagers ! C'est un bien commun que les agents tentent de faire vivre au quotidien, en dépit de toutes les manœuvres initiées pour le déprécier.

